



**Communiqué  
Pour diffusion immédiate**

*Cours d'éducation financière*

## **Le ministre Proulx offre un cadeau de Noël empoisonné aux profs et aux élèves**

**Montréal, le 16 décembre 2016** – La Fédération autonome de l'enseignement (FAE), qui représente 34 000 enseignantes et enseignants, dénonce la décision unilatérale du ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, d'implanter obligatoirement le nouveau cours d'éducation financière dès la rentrée scolaire 2017, en réduisant de deux unités le cours de Monde contemporain en 5<sup>e</sup> secondaire. LA FAE dénonce aussi l'attitude du ministre qui, encore une fois, ignore les recommandations et les demandes légitimes du personnel enseignant.

« Depuis qu'il est en poste, Sébastien Proulx prétend être à notre écoute. Mais qui écoute-t-il vraiment lorsque vient le temps d'imposer dans la grille-matière un cours d'éducation financière? Les enseignantes et les enseignants? Non! Le ministre de l'Éducation choisit de répondre aux besoins des banquiers qui n'ont aucune expertise en pédagogie. Il répond aux attentes des institutions financières qui, ô combien savent-elles ce qui doit être enseigné aux élèves de 5<sup>e</sup> secondaire pour être, devenir et rester de bons consommateurs, plutôt que des citoyens éclairés! Le ministre affirme qu'il s'agit d'un « retour » du cours d'économie. C'est faux! Le cours d'éducation financière qu'il a décidé d'imposer n'est qu'une version édulcorée et utilitariste du vrai cours d'économie qui se donnait dans les écoles du Québec jusqu'en 2009. Au lieu de faire le bilan de la réforme qui ravage l'école publique depuis 20 ans, le ministre Proulx fait le choix d'apporter des changements à la pièce, sans vision d'ensemble. À la veille de Noël, c'est un cadeau empoisonné que le ministre fait aux profs et aux élèves », lance Sylvain Mallette, président de la FAE.

Par ailleurs, le ministre de l'Éducation prétend que cette formule offre de la flexibilité aux écoles et respecte leur autonomie. Or, sa décision n'offre aucune flexibilité aux enseignantes et enseignants et respecte encore moins leur autonomie. Le scénario retenu par le ministre Proulx obligera les profs à sacrifier trois des cinq thèmes de l'actuel cours Monde contemporain. Les deux thèmes survivants pourront différer d'un milieu à l'autre. Ce faisant, le ministre dénature le cours Monde contemporain et nie l'expertise des enseignantes et enseignants.

« L'implantation d'un nouveau cours dans le curriculum doit se faire par projet-pilote, et ce, pour plusieurs raisons. Du matériel pédagogique pertinent doit être développé et les enseignantes et enseignants visés doivent être formés adéquatement. Étrangement, les arguments que le ministre Proulx a invoqués pour justifier sa décision d'appliquer un moratoire sur le cours d'histoire nationale en 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> secondaire ne s'appliquent plus lorsqu'il s'agit du cours d'éducation financière. Pourquoi l'urgence d'implanter ce cours dans six mois, alors que les

profs sont débordés au quotidien? Le ministre dit vouloir valoriser notre profession depuis des mois. C'est ainsi qu'il le fait? Nous lui répondons « merci, mais non merci! » Plus les dossiers se présentent au ministre et plus celui-ci déçoit les enseignantes et les enseignants », souligne M. Mallette.

### **Report du cours d'éducation financière à la rentrée 2018**

Pour toutes ces raisons, la FAE demande au ministre Proulx de reporter sa décision afin qu'il prenne le temps d'évaluer de nouveaux scénarios et de consulter adéquatement les enseignantes et enseignants visés par ces changements.

« Il ne faut pas être dupe. Le ministre Proulx donne l'impression de consulter, alors que sa décision est déjà prise. C'est pourquoi, au cours des prochaines semaines, la FAE étudiera la possibilité d'entreprendre des recours légaux pour faire invalider cette décision. De plus, une demande de rencontre a été transmise ce matin au cabinet du ministre. Celui-ci doit bien comprendre que sa décision unilatérale a été reçue comme une gifle par les profs », conclut M. Mallette.

La FAE regroupe huit syndicats qui représentent quelque 34 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que les 900 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE).

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Marie-Josée Nantel, conseillère au Service des communications

Bureau : 514 666-7763, poste 296

Cellulaire : 514 603-2290